

## Particuliers, Comment choisir votre rampe adaptée ?

**Vous êtes un particulier** : N'étant pas assujettis aux réglementations, vous êtes libres de choisir votre longueur de rampe. Sachez cependant que plus celle-ci est importante, plus la pente sera faible et plus votre rampe sera facilement utilisable.

Par expérience nous recommandons :

- **20%** pour les **fauteuils roulants électriques** ou **scooters**
- **15 à 20%** pour les **fauteuils roulants manuels assistés** (selon la force de l'assistant)
- **6 à 10%** pour les **fauteuils roulants manuels en autonomie**

### Comment calculer la bonne longueur de rampe ?

La longueur de votre rampe va généralement dépendre de la **hauteur de l'obstacle à franchir** et de **l'espace disponible** au bas de la rampe.

Deux formules de calcul peuvent être utilisées pour calculer la longueur de rampe nécessaire afin de respecter le pourcentage de pente :

**Longueur nécessaire = Hauteur à franchir / Le pourcentage de pente désiré**

ou

**Pourcentage de pente = Hauteur à franchir / Longueur du sol**

Exemples :

J'ai une marche de 14 cm et souhaite une pente de 15%, la longueur de rampe nécessaire est de 93 cm

J'ai une marche de 29 cm et une rampe de 3 mètres, la pente est de 9,6 %

**Attention : Prévoir au minimum 90 cm au pied de la rampe pour la manipulation du fauteuil roulant.**

### Quels sont les éléments à vérifier pour la bonne mise en place de la rampe ?

- **La largeur du seuil de porte** : supérieur ou égal à 90cm, pour s'assurer que la rampe peut se poser convenablement.
- **Le giron du seuil de porte** : pour s'assurer que la rampe puisse bien se poser.
- **La hauteur des marches** : afin de déterminer la bonne longueur de rampe à choisir.
- **Le giron des marches** : pour vérifier que la rampe ne va pas toucher un nez de marche.
- **La profondeur du trottoir** : pour être sûr que l'extrémité de la rampe ne donne pas directement sur la chaussée.